

POURQUOI TANT DE RÉSISTANCES ?

*par Hélène Ryckmans **

Les résistances à l'approche de genre sont fréquentes et multiples (1). Elles se dévoilent, parfois de manière détournée, et avec des arguments fort divers. Elles créent ou alimentent des inerties et freinent la mise en place de politiques égalitaires, limitent la portée des engagements politiques souscrits, créent des frustrations ou des tensions... bref, elles empêchent l'égalité entre les femmes et les hommes de se construire et de progresser.

Plusieurs types de résistances, parfois enchevêtrées, sont à distinguer. Elles relèvent tant du niveau collectif que de l'individuel, et s'expriment au Nord et au Sud, sans doute selon des modalités différentes.

Des résistances sur les fondements de l'action...

■ Les résistances « idéologiques » sont multiples.

On peut y rattacher les attitudes des gestionnaires et des responsables politiques, qui ont tendance à ne pas voir la spécificité de l'inégalité de genre. Ils la considèrent comme d'autres inégalités ou la disent secondaire (2), et estiment injustifiée une focalisation spécifique sur le genre. Ils ne saisissent pas la surdétermination que cette inégalité pose pour les femmes.

La promotion des droits ou l'argument de la justice sociale sont eux-mêmes souvent mal compris. Le débat sur les quotas de représentations ou sur l'exercice d'une discrimination positive rencontre de nombreuses oppositions : certains y voient l'octroi d'avantages iniques, d'autres craignent que les droits ne donnent pas la garantie que les femmes gèrent les devoirs correspondants.

Résistance idéologique, également, que la tendance à considérer que l'égalité est un problème dans le Sud alors qu'elle serait acquise et bien installée au Nord. Par européocentrisme, on en vient à considérer que la question de l'égalité est bonne pour l'exportation mais n'a pas sa raison d'être au Nord. Cela revient à nier la pertinence de la question de l'égalité des sexes, pourtant toujours fragile, dans le Nord.

Une autre résistance, liée à la précédente, tend à considérer la question de l'égalité comme illégitime dans le champ de la coopération au développement : les relations de genre étant une affaire culturelle, personne ne peut interférer avec leurs formes et représentations dans les pays du Sud. Mais si les rapports sociaux

** Chargée
de mission à
l'association
Le Monde selon les
femmes, formatrice
et consultante
en genre, [www.
mondefemmes.org](http://www.mondefemmes.org),
[helene@
mondefemmes.org](mailto:helene@mondefemmes.org)*

(1) Au delà du panorama, le plus exhaustif possible, proposé ici, la place manque pour développer des propositions méthodologiques pour désactiver ou contourner ces résistances.

(2) « Le genre, une inégalité parmi d'autres » ou « On s'occupera de l'égalité après les choses importantes »... comme l'ont si bien analysées **C. Drion** et **P. Choque**, dans *Le genre dans les ONG*, Le Monde selon les femmes, 1999, et **S. Gonzales Altea** *Enquête sur le genre dans les ONG*, Le Monde selon les femmes, 2006.